

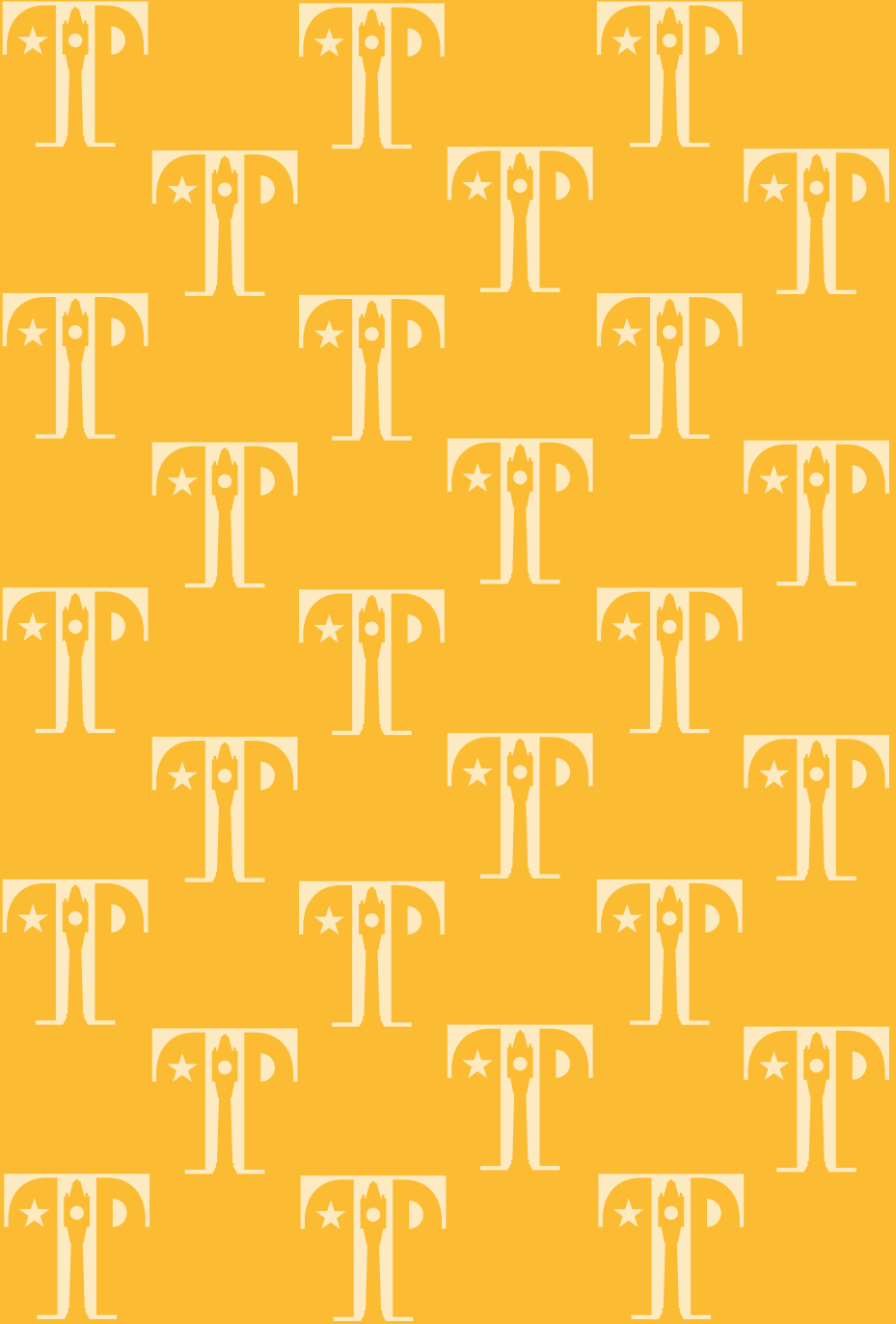


TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DES FAMILLES



LES PETITS TASSILUNOIS

Le guide de l'accueil des 0-4 ans | Édition 2021





À Tassin la Demi-Lune nous avons une ambition, faciliter la vie des parents

Parce que rechercher son mode de garde pour son enfant ne doit plus ressembler à un parcours du combattant, à Tassin la Demi-Lune nous sommes attentifs à faciliter la vie des parents. Nous avons ainsi déployé une offre importante en matière d'accueil de la petite enfance sur toute la ville, cela depuis plusieurs années, afin de rééquilibrer l'accès aux modes de garde collectifs à l'échelle de la commune. Par ailleurs, nous travaillons en proximité avec les assistantes maternelles, afin de leur proposer des lieux pour se former, se retrouver, partager leurs expériences, au sein des relais d'assistantes maternelles. Nous avons également mis en place deux sites pour accompagner les parents : un lieu d'accueil dédié aux enfants et aux parents, « La Petite Gare », pour se retrouver, créer du lien, et « la Maison des Familles », qui propose de multiples rencontres et ateliers sur tous les sujets et s'adresse à toutes les familles, aux personnes seules ou en couple, aux seniors, aux aidants et proches.

À cette offre de qualité, nous avons voulu ajouter un service et un suivi personnalisé, à travers la mise en place d'un contact unique pour toutes vos demandes. Ainsi, quelles que soient vos attentes en matière de mode de garde, nos équipes sont là pour vous écouter, vous orienter et vous conseiller, afin de trouver la solution qui correspondra à vos besoins et aux disponibilités sur la ville. Accueil collectif en crèche municipale, micro-crèche privée, accueil individuel avec des assistantes maternelles, structures d'accompagnement et centres de loisirs, toutes les solutions existantes vous seront présentées et vos démarches seront facilitées.

C'est également la vocation de ce guide, que nous avons imaginé simple et pratique, pour un tour d'horizon des services qui sont à votre disposition !

Bien cordialement,

Pascal Charmot

Maire de Tassin la Demi-Lune,
Conseiller métropolitain

Caroline Acquaviva

Adjointe déléguée à la Politique de la famille et de la petite enfance, Action sociale, Relations avec les associations caritatives, Lutte contre les exclusions, les discriminations et les violences intrafamiliales

La Petite Enfance à Tassin la Demi-Lune

Budget annuel **1,7 M€**
Structures municipales et associatives



244 places
en accueil collectif

- **170** places dans les **5 crèches** et les **2 jardins d'enfants municipaux et associatifs**
-
- **74** places dans les **6 micro-crèches** et **1 crèche d'entreprise.**



2 relais d'assistantes
maternelles municipaux

- Le Pont d'Alaï
 - La Petite Ourse
- **98 assistantes maternelles**
en activité qui accueillent
3 à 4 enfants



1 lieu d'accueil
Enfants Parents

- La Petite Gare

1 lieu dédié aux familles

- La Maison des Familles



Chèques petite enfance
sous conditions de ressources



Un numéro unique
à votre service

06 88 30 02 36

petite.enfance@
villetassinlademilune.fr

Sommaire

- LES STRUCTURES MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES SUBVENTIONNÉES PAR LA CAF DU RHÔNE p. 6 à 9
- LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES NON SUBVENTIONNÉES PAR LA CAF DU RHÔNE p. 10 à 13
- LES CENTRES DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE DE 3 À 12 ANS p. 14 à 15
- ACCUEIL CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE ACCUEIL FAMILIAL p. 16 à 18
- DES LIEUX D'ÉCOUTE ET DE RENCONTRE p. 19
- CARTOGRAPHIE DES LIEUX D'ACCUEIL p. 20 et 21
- LE CHÈQUE PETITE ENFANCE p. 22

Tassin Info Famille

Un point d'entrée unique pour toutes vos questions :

À quel moment commencer à chercher un mode d'accueil ?

Comment remplir ma demande d'inscription en multi-accueil ?

Quand se déroulent les commissions d'admission ?

Vers quelles structures me tourner pour trouver une garde à domicile ou une garde partagée ?

Comment rédiger un contrat de travail avec une assistante maternelle ?

-

TASSIN INFO FAMILLE est un lieu d'informations et de conseils qui vous aide à formuler votre besoin et vous accompagne dans la durée, envisage avec vous toutes les solutions possibles correspondant au mieux à votre situation.

N'hésitez pas à le contacter au 06 88 30 02 36

le lundi de 14h à 15h30 et le jeudi de 8h30 à 10h

ou écrivez à petite.enfance@villettassinlademilune.fr

Permanences physiques pour toutes informations et retraits de dossiers

le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Possibilité d'accueil des parents sur rendez-vous.

LES STRUCTURES MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

SUBVENTIONNÉES PAR LA CAF DU RHÔNE

**Accueil collectif jusqu'à 4 ans,
ouvert aux familles habitant sur la commune**



Toutes les structures collectives utilisent le même barème de calcul évalué par la CAF : le tarif horaire est calculé selon les ressources et la composition de chaque famille.

Les repas et les couches sont fournis par les structures d'accueil et sont inclus dans la tarification horaire.



Préinscription à partir de 6 mois avant la date prévue d'entrée en crèche.

Contactez TASSIN INFO FAMILLES au 06 88 30 02 36

le lundi de 14h à 15h30 et jeudi de 8h30 à 10h,

ou écrivez à petite.enfance@villetassinlademilune.fr

pour recevoir le dossier d'inscription à remplir par vos soins.

Permanences physiques pour toutes informations et retraits de dossiers le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Possibilité d'accueil des parents sur rendez-vous.



CLAIR DE LUNE

Gestionnaire : CCAS de Tassin
(Centre Communal d'Action Sociale)

**1 rue de Belgique
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil de 24 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Accueil régulier temps plein et temps partiel, accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Dès l'âge de 2 ans, les enfants pourront être accueillis dans les jardins d'enfants de la commune, structures adaptées à leur évolution.

+ **Un véritable lieu de vie pour les enfants et leur famille.** L'éveil de l'enfant est privilégié dans un cadre agréable et respectueux de chacun où ils découvrent la socialisation et l'autonomie... au contact de leurs copains.

🕒 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

GARDELUNE

Gestionnaire : CCAS de Tassin
(Centre Communal d'Action Sociale)

**11 avenue du Nord
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil de 28 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans : en accueil régulier temps plein, temps partiel, ou en accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Dès l'âge de 2 ans, les enfants pourront être accueillis dans les jardins d'enfants de la commune, structures adaptées à leur évolution.

+ **Gardelune favorise les échanges et la communication entre les parents et l'ensemble de l'équipe** ce qui contribue à établir un climat de confiance autour de l'enfant lui permettant ainsi de s'épanouir et d'avoir le plaisir de retrouver chaque jour ses copains dans un cadre familial.

🕒 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LA CAPUCINE

Gestionnaire : ALFA 3

**38 avenue Général Brosset
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil de 28 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans :

en accueil régulier temps plein, temps partiel, ou en accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Dès l'âge de 2 ans, les enfants pourront être accueillis dans les jardins d'enfants de la commune, structures adaptées à leur évolution.

 **Une structure associative à taille humaine attentive** au développement professionnel, à la formation continue et au bien-être des salariés.


 **Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

Crèche du PONT D'ALAI

Gestionnaire : ALFA 3

**35 chemin de la poterie
69340 Francheville**

Accueil de 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans : en accueil régulier temps plein et temps partiel, accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Dès l'âge de 2 ans, les enfants pourront être accueillis dans les jardins d'enfants de la commune, structures adaptées à leur évolution.

 **La crèche du Pont d'Alaï est un espace multi-accueil où l'enfant fait l'expérience de la vie collective**, accompagné par des professionnels qui le guident pas à pas vers l'autonomie en respectant ses besoins, ses rythmes et sa culture.

 **Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

LA PIROUETTE

Gestionnaire : Centre social de l'orangerie

**167 avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil de 20 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi en accueil régulier à temps partiel et en accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. Dès l'âge de 2 ans, les enfants pourront être accueillis dans les jardins d'enfants de la commune, structures adaptées à leur évolution.

 **Un accueil chaleureux dans un cadre épanouissant** afin d'aborder en douceur les premières découvertes de la vie collective.

 **Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.**

Jardin d'enfants de L'ORANGERIE

Gestionnaire : Centre social de l'orangerie

29 avenue du 11 novembre 1918
69160 Tassin la Demi-Lune

Accueil régulier à temps complet ou temps partiel et un accueil occasionnel pour 16 enfants âgés de 2 à 4 ans pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle.

+ Une aide à la vie où chacun, au milieu des autres, poursuit son propre développement et sa propre activité.

🕒 Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 hors mercredi et vacances scolaires

Jardin d'enfants du PONT D'ALAI

Gestionnaire : ALFA 3

35 chemin de la poterie
69340 Francheville

Accueil de 24 enfants âgés de 2 à 4 ans en accueil régulier temps plein ou temps partiel et en accueil occasionnel pour les enfants dont les parents exercent ou non une activité professionnelle. L'accueil est un temps privilégié entre l'enfant, les parents et les professionnels. Au-delà d'être un temps d'échange et de partage, il crée du lien social.

+ **Le Jardin d'Enfants a la particularité d'accueillir les enfants âgés de 2 à 4 ans** et de les accompagner dans leur prise d'autonomie par une pédagogie et des activités adaptées à leur âge et à leur niveau de développement psychomoteur. Nous valorisons l'enfant dans ses prises d'initiative pour qu'il perçoive et prenne conscience qu'il est capable de faire par lui-même.

🕒 Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

NON SUBVENTIONNÉES
PAR LA CAF DU RHÔNE

Accueil collectif jusqu'à 4 ans,



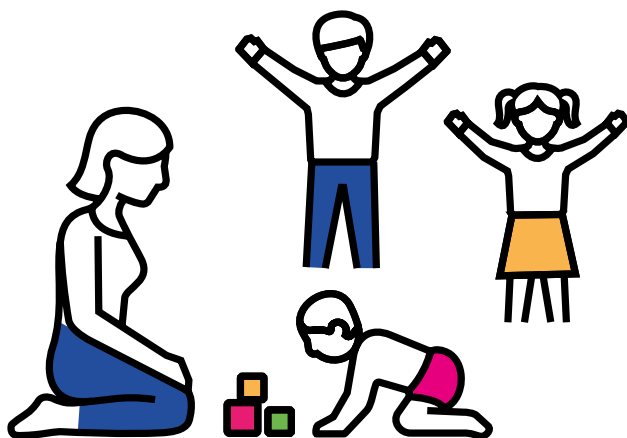
Chaque structure applique ses propres tarifs.



Les familles souhaitant faire une demande auprès de ces structures doivent directement les contacter afin d'obtenir un devis et figurer sur leur liste d'attente.

-
Une aide de la CAF peut vous être octroyée. Vous pouvez faire une simulation afin de connaître le montant de cette aide sur le site de la CAF du Rhône :

www.mon-enfant.fr



GARD'EDEN

Gestionnaire : Association Gard'Eden
« Mayssal »

**112/114 avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune**

Accueil des enfants à partir du moment où ils marchent, en accueil régulier temps plein, temps partiel ou occasionnel.



GARD'EDEN est un jardin d'éveil dédié aux enfants en âge de préscolarisation ou déjà scolarisés. L'éveil, les jeux, les sorties, la socialisation active... caractérisent cet accueil pour des enfants entre 18 mois et 3 ans.



Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous : secretariat@gardeden.fr /
T. 04 26 22 48 53 Direction : c.fleury.gardeden@gmail.com www.gardeden.fr

GARD'EDEN

Gestionnaire : Association Gard'Eden
« La Raude »

**41 chemin de la Raude
résidence les Tourettes / Bât A
69160 Tassin la Demi-Lune
Changement d'adresse
à partir du 4^e trimestre 2021
33/35 chemin de la Raude**

**Accueil en micro-crèche
pour les enfants entre 3 mois et 18 mois.**



Un accueil personnalisé en petite structure de 10 places qui prendra en charge votre enfant pas à pas suivant son rythme. Accueil possible à temps partiel.



Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous :
secretariat@gardeden.fr / T. 04 26 22 48 53 / Direction : c.fleury.gardeden@gmail.com

LES MALICIEUX D'ALAI

Gestionnaire : Les petits chaperons rouges

Résidence Le Goya
186 avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune

Une micro-crèche accueillant 9 enfants

de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi, de 2 à 5 jours.

Accueil occasionnel possible à partir d'une journée par semaine

- +** Un accueil personnalisé où les enfants sont accueillis en inter âges dans une même section, avec 2 ou 3 professionnels en permanence auprès des enfants. La priorité est donnée au respect de l'enfant, comme acteur de son propre développement : respect de son rythme, de ses choix, un aménagement sécurisé pour des explorations variées, éveil sensoriel et culturel...



Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

Renseignements et inscriptions l.desmures@lpcr.fr

T. 04 28 67 98 12 / www.grandir.com

LITTLE TRIBU

Gestionnaire : Caroline Charrier

174 impasse Voie Romaine
69160 Tassin la Demi-Lune

Une micro-crèche accueillant 10 enfants de 3 mois jusqu'à 4 ans, à temps plein ou temps partiel.

- +** Un mode de garde qui conjugue une certaine souplesse pour les parents et une réelle ambition pédagogique pour les enfants, le tout dans un cadre exceptionnel et une ambiance chaleureuse et familiale.



8h à 18h30 du lundi au vendredi, permanence d'accueil sur RV.

Renseignements et inscriptions : caroline@little-tribu.fr

T. 09 83 79 95 09 / www.little-tribu.fr



LES MALICIEUX DU 11 NOV.

LES MALICIEUX DE L'OUEST

Gestionnaire : Les petits chaperons rouges

**93 avenue du 11 novembre 1918
69160 Tassin la Demi-Lune**

2 micro-crèches pouvant accueillir 10 enfants chacune : les Malicieux du 11 Nov (enfant de 10 semaines à 18 mois) et les Malicieux de l'Ouest (enfants de 18 mois à 3 ans). **Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (18h le vendredi).** Accueil occasionnel possible, en fonction des disponibilités.



Dans chaque micro-crèche, 3 ou 4 professionnels sont présents auprès des enfants. Les valeurs importantes sont basées sur le bien-être et la

bienveillance de l'enfant, le respect du rythme de l'enfant et de ses choix ainsi que sur l'autonomie.

Renseignements et inscriptions : l.desmures@lpcr.fr

T. 04 82 53 26 76 / www.grandir.com

BABILOU

Gestionnaire : Babilou

**173 avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune**

Une structure multi-accueil accueillant quotidiennement 15 enfants entre 2 mois ½ et 3 ans en accueil régulier à temps plein, à temps partiel et de manière occasionnelle. La crèche est accessible aux parents résidants ou non à Tassin la Demi-Lune car c'est une crèche inter-entreprises. Dès lors, chaque famille peut obtenir une place pour son enfant en fonction de son besoin et de son organisation familiale : proche du domicile, proche du lieu de travail ou sur le trajet domicile-travail.



Un accueil individualisé et chaleureux des enfants en inter-âge au sein d'un même espace de vie, aménagé de pôles ludiques spécifiques qui répondent aux besoins de découverte et d'apprentissage des enfants accueillis.

L'accent est mis sur la sécurité affective et le libre choix de l'enfant afin de lui permettre d'être acteur de ses expérimentations et ce, dans une approche pédagogique d'inspiration Reggio Emilia.



Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30

Inscription par téléphone ou sur

www.1001creches.com/formulaires-accueil-regulier

T. 04 78 34 12 52 / 06 42 97 55 71

LES CENTRES DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE DE 3 À 12 ANS



CENTRE DE LOISIRS DU C.P.N.G

Gestionnaire : Comité pour nos gosses

**15, avenue de Lauterbourg
69160 Tassin la Demi-Lune
T. 04 78 34 52 55**

**Des ateliers culturels ou sportifs,
un centre de loisirs, des mini-séjours et
de l'accueil périscolaire sur les écoles pour les enfants de 3 à 12 ans.
Un lieu d'accueil, où l'enfant apprend à se construire.**



Du lundi au jeudi de 14h à 18h. Les mercredis de 7h45 à 19h.

Vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h45 à 19h. Périscolaire sur les écoles de 7h20 à 8h20 et de 17h30 à 19h. Une cotisation annuelle et familiale variant en fonction du quotient familial est demandée.

CENTRE DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL DE L'ORANGERIE

Gestionnaire : Centre Social de l'Orangerie

**29 avenue du 11 novembre 1918
69160 Tassin la Demi-Lune
T. 04 78 34 14 82**

**Un accueil des enfants âgés de 3 ans à
12 ans**, en journée complète ou en demi-journée (avec ou sans repas).
Un thème le développement durable des activités manuelles et d'expression,
des jeux de plein air, des sorties à l'extérieur, des spectacles... seront proposés à
vos enfants. Ces activités sont adaptées aux différents groupes d'âges (3/5 ans,
5/7 ans, 7/10 ans et 10/12 ans).



Un lieu d'accueil collectif et convivial

Au secrétariat du Centre social de l'Orangerie de 9h à 12h et de 14h à 18h
du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 12h. Les mercredis et les vacances
scolaires de 8h à 18h.

ACCUEIL DE LOISIRS ALAÏ

Gestionnaire : Ville de Tassin la Demi-Lune

**Ecole d'Alaï , 1 allée de l'Étoile
69340 Francheville
T. 04 72 86 06 68**



Centre de loisirs pouvant accueillir jusqu'à 36 enfants de 6-12 ans ouvert
durant les vacances scolaires hors vacances de Noël. Des temps d'animation
en plein air, de sport ainsi que des activités sur des thèmes alliant
la créativité, les travaux manuels, les jeux d'adresse et de réflexion sont proposés.
**Heures d'ouverture : 9h à 17h avec une possibilité d'accueil de 8h à 9h et
de 17h à 18h**

Renseignement et inscription : du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h sur rendez-vous au service Animation. Prises de rendez-vous
par téléphone au 04 72 86 06 68/animation@villettassinlademilune.fr

ACCUEIL CHEZ L'ASSISTANTE MATERNELLE ACCUEIL FAMILIAL

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les possibilités d'accueil des assistantes maternelles sur le site : www.grandlyon.com



Pour toute information, contactez TASSIN INFO FAMILLES au 06 88 30 02 36 le lundi de 14h à 15h30 et jeudi de 8h30 à 10h, ou écrivez à petite.enfance@villettassinlademilune.fr pour recevoir le dossier d'inscription à remplir par vos soins. Permanences physiques pour toutes informations et retraits de dossiers le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h. Possibilité d'accueil des parents sur rendez-vous.

LA PETITE OURSE

Relais d'Assistantes Maternelles

Gestionnaire : CCAS de Tassin
(Centre Communal d'Action Sociale)

40 avenue Général Brosset
69160 Tassin la Demi-Lune
**Changement d'adresse
à partir du 1/06/21**

15 avenue de Lauterbourg
69160 Tassin la Demi-Lune

Des temps collectifs organisés au sein du relais pour l'enfant accompagné de son assistante maternelle (activités d'éveil jeux, ateliers)

Une aide et une information aux parents concernant leurs droits en tant qu'employeurs (déclaration, aides financières de la CAF...) ainsi qu'une aide administrative pour l'assistante maternelle (contrats de travail, mensualisation...)

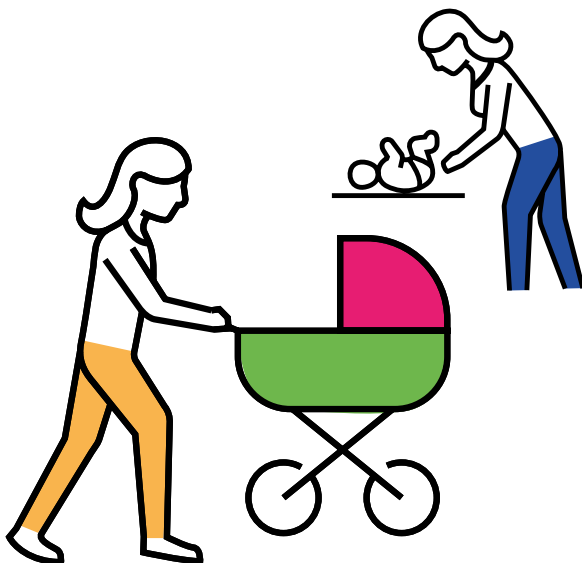
Un accompagnement pédagogique auprès de l'assistante maternelle.

Rencontre possible avec la responsable du relais sur RV lors des permanences les mardis et vendredis après-midi.

L'accompagnement de l'assistante maternelle qui accueille l'enfant et sa famille avec une adaptation en douceur à la collectivité pour l'enfant.

Du Lundi au vendredi hors mercredi et vacances scolaires de 9h à 11h30.

2 mercredis par mois, des ateliers d'activités sont également proposés au 11 avenue Leclerc. Les familles ayant signé un contrat avec une assistante maternelle adhérente peuvent faire bénéficier leur enfant de temps collectif.



LE PONT D'ALAI

35 chemin de la poterie
69340 Francheville

Relais d'Assistantes Maternelles

Gestionnaire : CCAS de Tassin (Centre Communal d'Action Sociale)

Des temps collectifs organisés au sein du relais pour l'enfant accompagné de son assistante maternelle (activités d'éveil jeux, ateliers)

Une aide et une information aux parents concernant leurs droits en tant qu'employeurs (déclaration, aides financières de la CAF...) ainsi qu'une aide administrative pour l'assistante maternelle (contrats de travail, mensualisation...)

Un accompagnement pédagogique auprès de l'assistante maternelle. Rencontre possible avec la responsable du relais sur RV lors des permanences les mardis et vendredis après-midi.



L'accompagnement de l'assistante maternelle qui accueille l'enfant et sa famille avec une adaptation en douceur à la collectivité pour l'enfant.



Du lundi au vendredi hors vacances scolaires de 9h à 11h30.

Des ateliers d'activités sont proposés le mercredi. Les familles ayant signé un contrat avec une assistante maternelle adhérente peuvent faire bénéficier leur enfant de temps collectif.

LA MÉTROPOLE

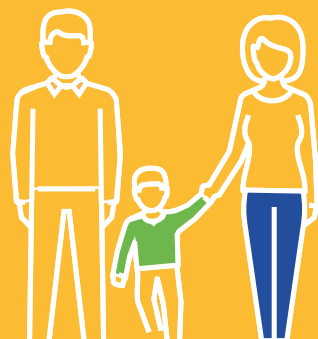
Responsable de l'agrément, du suivi et de la formation des assistantes maternelles agréées.

**Maison de la Métropole
de Tassin et PMI
119-121 avenue Charles de Gaulle
69160 Tassin la Demi-Lune
T. 04 28 67 28 80**

Rencontre avec :

- > La secrétaire PMI pour la recherche d'une assistante maternelle ou des infirmières-puéricultrices sur rendez-vous lors de leurs permanences,
- > La sage-femme sur rendez-vous, dans le cadre du suivi de la grossesse,
- > Les infirmières-puéricultrices dans le cadre de l'arrivée d'un bébé ou celui de l'éducation des jeunes enfants 0/6 ans,
- > La psychologue dans le cadre de la prévention,
- > Le médecin de la PMI dans le cadre des consultations de nourrissons et vaccination pour les 0/6 ans.

DES LIEUX D'ÉCOUTE ET DE RENCONTRE



LA PETITE GARE

Gestionnaire : CCAS de Tassin la Demi-Lune
(Centre Communal d'Action Sociale)

**11, avenue Général Leclerc
69160 Tassin la Demi-Lune
T. 06 88 30 02 36**

Un accueil des enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent.

Met à la disposition des familles un espace d'éveil pour les enfants. C'est un lieu de rencontre entre les familles et des professionnels de la petite enfance et de la famille. Service gratuit pour les familles.



Un espace de renforcement, de reconnaissance et de valorisation de la fonction parentale, qui favorise la relation "parents-enfants" et permet l'adaptation des enfants à la collectivité. C'est un lieu de parole et d'écoute.



Le lundi et le vendredi de 9h à 11h30 en dehors des vacances scolaires.

Renseignements au service Petite enfance au 06 88 30 02 36
les mardis et jeudis entre 8h30 et 10h.

Renseignement : petite.enfance@villettassinlademilune.fr

LA MAISON DES FAMILLES

Gestionnaire : CCAS de Tassin la Demi-Lune
(Centre Communal d'Action Sociale)

**13 avenue Général Leclerc
69160 Tassin la Demi-Lune
T. 04 78 73 18 14**

Un lieu ressources qui accompagne et soutient chaque étape de votre vie. La Maison des Familles assure un accompagnement individuel et collectif de tous les publics et propose également un soutien à la conjugalité, à la parentalité et à l'éducation.

À cet effet, des animations pluridisciplinaires vous sont proposées toute l'année. Elle est aussi un espace d'écoute, d'échange et de convivialité autour duquel une équipe de bénévoles est disponible pour un moment de partage en toute simplicité.



Une maison solidaire, ouverte à tous et à tous les âges.








Ouverture au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le samedi de 9h30 à 12h30 / maisonsdesfamilles@villettassinlademilune.fr

LES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE À TASSIN LA DEMI-LUNE

Centre de Lo
Les Malicieux du 11 Nov


BOURG
DE TASSIN

-  Crèches
-  RAM (relais assistantes maternelles)
-  Centre de Loisirs
-  Jardin d'enfants
-  Lieux d'écoute et de rencontre

Le
Centre
Little tribu
RAM du

  Jardin et



et crèche du Pont d'Alai

LE CHÈQUE PETITE ENFANCE



Un soutien financier municipal est également proposé aux familles n'ayant pu obtenir une place en structures collectives municipales ou associatives.

D'un montant de 60 €, 80 € ou 100 € par mois sous forme de CESU (chèque emploi service universel), ils sont donnés par la ville aux familles (sous conditions de ressources) puis ensuite versés par les parents directement à l'assistante maternelle ou à la crèche privée.

Critères

- > Habiter Tassin la Demi-Lune,
- > Avoir un enfant de moins de 4 ans non scolarisé.
- > Avoir signé un contrat pour cet enfant chez une assistante maternelle ou une micro-crèche privée,
- > Avoir un reste à charge supérieur à 10% après déduction du versement de la PAJE par la Caf.



Comment en bénéficier

Demandez une simulation au TIF par mail ou par courrier.

Vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Contrat signé avec votre assistante maternelle ou la micro-crèche privée et les 2 dernières fiches de paie de l'assistante maternelle.
- Numéro d'allocataire CAF,
- Justificatif des montants des prestations versées par la CAF
- Justificatifs des salaires de l'année N-1.

Distribution

Tous les 4 mois, renouvelable jusqu'à la fin du contrat avec l'assistante maternelle ou la micro-crèche privée .

TASSIN INFOS FAMILLE

Mardi et jeudi de 8h30 à 10h

et lundi de 14h à 15h30

Permanences physiques pour toutes informations et retraits de dossiers

le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Possibilité d'accueil des parents sur RDV au service Petite Enfance du CCAS

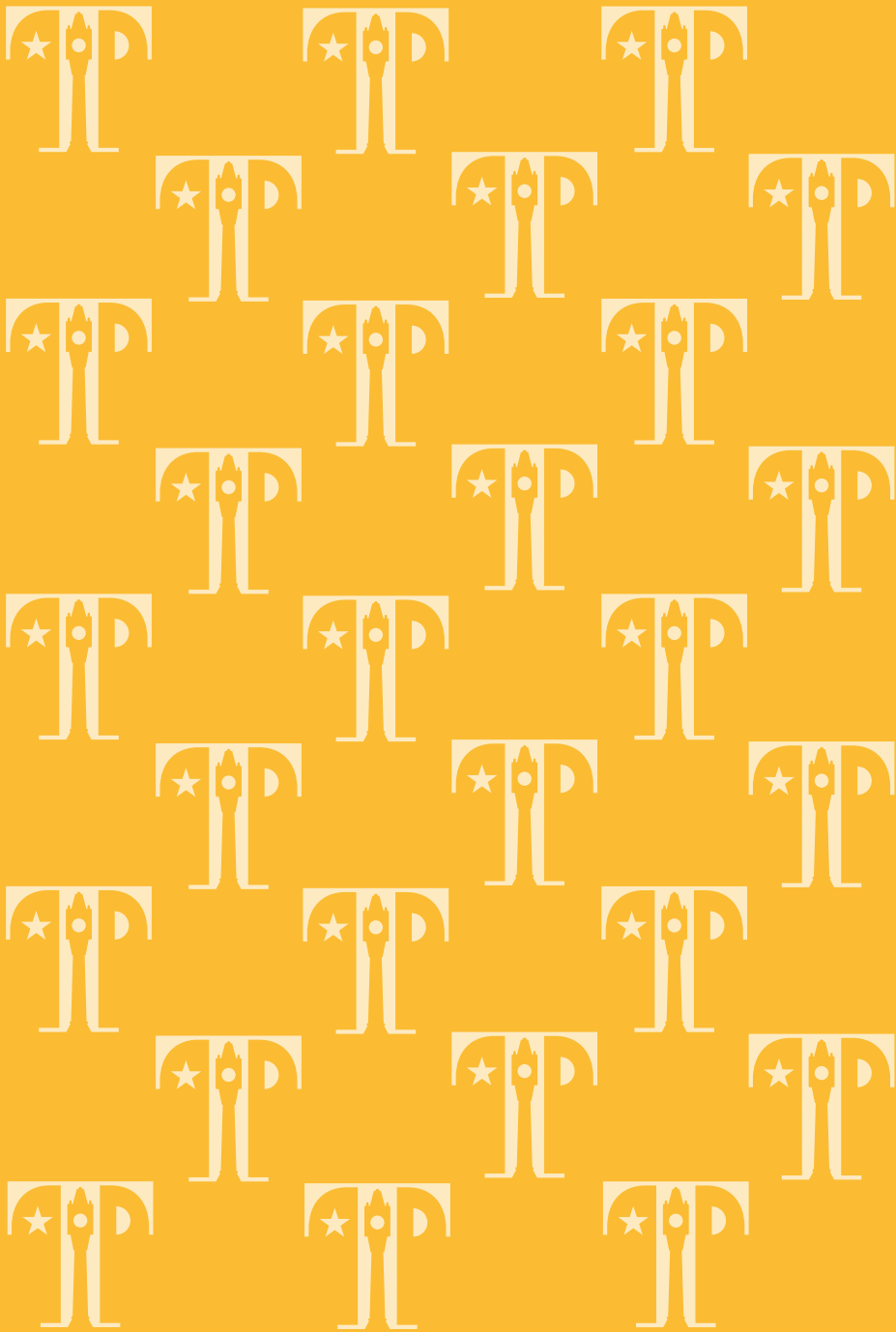
situé à la Maison Des Familles

13 avenue Leclerc

Un numéro unique
à votre service

06 88 30 02 36

petite.enfance@villetassinlademilune.fr





Un numéro unique
à votre service
06 88 30 02 36

-

petite.enfance@villetassinlademilune.fr